



TRANSACTION		Vendeur	Montant	Vendeur	Bailleur	Locataire
1) VENTE :						
- Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels)			Jusqu'à 500'000€ : 6% (minimum 8000€)	x		
			De 500'000€ à 1'000'000€ : 5%	x		
			Au delà de 1'000'000€ : 4%	x		
- Garages, Parkings			10% (minimum 2500€)	x		
- Terrains et fonds de commerce			10,00%	x		
(pourcentage appliqué sur le montant de la transaction)						
2) LOCATION						
- BAUX D'HABITATION soumis à la loi de juillet 1989						
- Entremise et négociation			vacation		x	
- Organisation des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail appartement (zones tendues)			10€/m2	x		x
- Organisation des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail appartement (zones non tendues)			8€/m2	x		x
Etat des lieux appartement			3€/m2	x		x
- BAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNELS / CIVILS						
Commercialisation			10 % du loyer annuel			x
Rédaction du bail			5 % du loyer annuel (minimum 500,00€)			x
- AUTRES BAUX			5% du loyer annuel (minimum 150,00€)	x		x
- Etat des lieux (hors loi de 1989)			€ 250,00			x
- Avis de valeur vente / location appartement			€ 240,00	x	x	
Offert si mandat confié à notre agence						
- Avis de valeur vente / location maison			€ 360,00	x	x	
Offert si mandat confié à notre agence						
GESTION LOCATIVE		Demandeur	Montant	Demandeur	Bailleur	Locataire
- Gérance Locaux commerciaux (% des encaissements)			7,20%		x	
- Gérance Appartements / Maisons / Locaux professionnels (% des encaissements)			9,60%		x	
- Gestion administrative & comptable des immeubles			1,00%		x	
- Gérance Garages / Parking (% des encaissements)			14,40%		x	
. Majoration pour paiement mensuel d'acomptes			1,00%		x	
. Majoration pour gestion de contrats (hors assurance)			2,00%/mois		x	
- Garantie Loyers Impayés VERSALIS (% des encaissements)			2,50%		x	
- Assurances PNO MULTIRIS BAILLEURS			sur devis		x	
- Renouvellement ou avenant de bail habitation			€ 500,00	x		
- Renouvellement bail commercial ou Prof. (% du loyer annuel)			7,5 % (minimum 500,00€)	x		
- Présentation dossier en commission de conciliation			vacation		x	
- Gestion des gros travaux de rénovation						
. Sans maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)			4 % (minimum 300€)		x	
. avec maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)			2 % (minimum 300€)		x	
- Gestion du contentieux si Versalis non souscrit						
. Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice			€ 150,00		x	
. Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)			Vacation		x	
. Clôture d'un dossier de gestion			100,00€/lot principal		x	

<b>SYNDIC</b>	Montant *
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutations de lots :</li> <li>. Etablissement de l'état daté € 380,00</li> <li>. Opposition article 20 loi 1965 € 120,00</li> <li>. Délivrance certificat article 20 € 48,00</li> <li>- Eléments pour DPE € 100,00</li> <li>- Délivrance du carnet d'entretien (format papier) € 30,00</li> <li>- Délivrance de copie des diagnostics techniques (format papier) € 30,00</li> <li>- Délivrance de copie certifiée conforme de procès verbal et annexes € 30,00</li> <li>- Renseignements comptables nécessaires au pré état daté € 120,00</li> <li>- Délivrance des 3 derniers PV d'Assemblée Générale (format papier) € 30,00</li> <li>- Attestation de travaux € 30,00</li> <li>- Délivrance du règlement de copropriété (format papier) € 50,00</li> <li><b>CONTENTIEUX</b></li> <li>- Mise en demeure € 36,00</li> <li>- Relance après mise en demeure € 48,00</li> <li>- Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice € 150,00</li> <li>- Injonction de payer € 150,00</li> <li>- Prise d'hypothèque € 150,00</li> <li>- Main levée d'hypothèque € 150,00</li> <li style="padding-left: 20px;">Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles) Vacation</li> <li>- Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé € 60,00</li> <li>- Dépôt requête en injonction de payer € 150,00</li> </ul>	
<b>DIVERS</b>	Montant
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>VACATION</b></li> <li>- Jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 18h. 144,00€ TTC</li> <li>- Majoration en dehors des heures ouvrables 12h - 13h et à partir de 18h = 25%</li> <li>- Recherche, copie de documents (coût unitaire des copies) 0,20 € (minimum 24€)</li> </ul>	

\* imputable aux seuls copropriétaires